

IRDA 2 / LICENCE 3

Droit de la Responsabilité Civile

Cours de Mme Clotilde BRUNETTI-PONS

Résumé :

1. Le programme abordé: Délimitation des deux ordres de responsabilité civile et différences de régime ; impact de la réforme du droit des contrats sur le droit de la responsabilité civile ; contenu du projet de réforme du droit de la responsabilité civile et analyse des principaux changements attendus ; approfondissement de notions clés : responsabilité, dommage, causalité, faute ; articulation des différents régimes de responsabilité.
2. Les objectifs poursuivis: approfondissement du droit de la responsabilité civile à travers des exercices axés sur la méthode ; développement de la maîtrise des outils (et spécialement du Code civil) ; approfondissement des étapes du raisonnement à suivre pour répondre aux questions de droit dans le domaine étudié.
3. Le déroulement du cours: séances de 2 heures comportant apport de connaissances et mises en œuvre de celles-ci dans le cadre d'exercices organisés en cours. Exercices permettant notamment d'introduire les problématiques de procédure civile dans le traitement des méthodes de cas pratique et de commentaire d'arrêt : mini contentieux reconstitués.

Rem: il faut apporter un code civil dès le premier cours.